

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice 11
- présents 11
- votants 11
- absents
- exclus

Date de convocation :
13 avril 2018

Date d'affichage :
03 mai 2018

Objet
OPERATION
AMENAGEMENT
FONCIER AGRICOLE

n° 2018 - 24

Envoyé en préfecture le 24/05/2018

Reçu en préfecture le 24/05/2018

Affiché le



ID : 070-217005644-20180427-2018_24-DE

De la commune de Villers-lès-Luxeuil

Séance du 27 avril 2018 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. WEYERMANN Michel

Étaient présents :

VAUCHOT A. CANDIDO A. HUOT J.F. VALOT Ch. SOUM A. CHOUX S. CHANSON J.M. MAIGRET J.F. Mmes AUDRA C. BREHAT F.

Secrétaire de séance :

M. HUOT Jean-François

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- Du procès verbal de la commission communale d'aménagement foncier (CCAF) en date du 20 octobre 2015 proposant la réalisation d'une opération d'aménagement foncier agricole et forestier sur le territoire communal
- Du procès verbal de la réunion de la CCAF en date du 13 juillet 2017 arrêtant définitivement les propositions d'aménagement
- Du plan de périmètre proposé

Le Conseil municipal en application de l'article L 121-14 du code rural et de la pêche maritime, et après en avoir délibéré :

CONSTATE qu'aucune observation pouvant mettre en cause le principe de l'aménagement foncier n'a été formulée au cours de l'enquête publique,

En conséquence,
EMET UN AVIS FAVORABLE à l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier, sur le périmètre proposé par la CCAF lors de sa séance du 28 février 2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.